

Rapport

Bilan 2015-2016

CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX
AQUATIQUES
AVAL SÈVRE

VERSION VALIDÉE PAR LE COPIL DU 6/01/2017



Sommaire

Sommaire	2
Introduction.....	3
1. Bilan de la qualité de l'eau	4
a. Qualité physico-chimique 2015.....	4
b. Qualité biologique 2015	6
2. Mise en œuvre des actions 2015-2016	9
a. Restauration et Entretien des berges et de la ripisylve	9
b. Entretien – Gestion des plantes envahissantes.....	10
c. Restauration du lit mineur	11
d. Restauration de la continuité écologique	11
e. Restauration de zones humides	11
f. Invest. Agro-env. Collectifs (zones tampon).....	11
g. Communication	12
h. Etudes.....	12
3. Bilan Financier 2015-2016.....	13
a. Rappel.....	13
b. Bilan 2015-2016.....	13
4. Perspectives 2017.....	15
ANNEXES CARTOGRAPHIQUES	18

Introduction

Le présent rapport décrit les actions mises en œuvre en 2015 et en 2016 visant les objectifs du SAGE Sèvre Nantaise et plus particulièrement en matière de reconquête de la qualité des milieux aquatiques dans le cadre du Contrat Territorial (CT) Aval Sèvre signé le 4 juillet 2016 avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Les autres actions menées sur les milieux aquatiques de ce territoire (ex : restauration de la ripisylve sur la Sèvre entre Nid D'Oie et Angreviers...) et financées dans le cadre de dispositifs antérieurs (CRE...) et les actions transversales de mise en œuvre du SAGE engagées dans le cadre du contrat de partenariat EPTB – AELB ne sont pas présentées.

Le porteur du contrat territorial Aval Sèvre est l'Etablissement Public Territorial du Bassin (ETPB) de la Sèvre Nantaise. Les maîtres d'ouvrage du contrat sont : le Syndicat Sèvre aval, Maine et affluents (SEVRAVAL), le Syndicat de la Sèvre aux Menhirs roulants et de ses affluents, la Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et la Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Le présent rapport décrit le bilan technique et financier du contrat pour les années 2015 et 2016. Ce bilan est soumis à la validation du comité de pilotage Aval Sèvre avant transmission définitive à l'agence de l'eau.

Pour rappel, les années 2015 et 2016 correspondent aux deux premières années des programmes d'actions. Cette période constitue une phase de transition avec la programmation précédente.

1. Bilan de la qualité de l'eau

a. Qualité physico-chimique 2015

L'ensemble des données exploitées sont issues de l'observatoire du bassin de la Sèvre Nantaise (données de la base OSUR de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne).

Les objectifs

Pour rappel les objectifs du SAGE sont les suivants :

PARAMÈTRES PAR ÉLÉMENTS DE QUALITÉ	OBJECTIFS POUR LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE COURS D'EAU	OBJECTIFS POUR LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE PLANS D'EAU
Oxygène dissous	6 à 8 mg/L	
DBO ₅	3 à 6 mg/L	
Carbone organique dissous	5 à 7 mg/L	
PO ₄ ³⁻	0,1 à 0,5 mg PO ₄ ³⁻ /L	0,01 à 0,02 mg P /L
Phosphore total	0,05 à 0,2 mg/L	0,015 à 0,03 mg/L
NO ₂ ⁻	0,1 à 0,3 mg/L	
NH ₄ ⁺	0,1 à 0,5 mg NH ₄ ⁺ /L	0,4 mg N /L (NH ₄ ⁺ + NO ₃ ⁻)
NO ₃ ⁻	50 mg NO ₃ ⁻ /L 100% du temps en 2015 / 25 mg NO ₃ ⁻ /L 90% du temps en 2021	
Pesticides	0,5 µg/L pour le cumul des pesticides analysés et 0,1 µg/L par molécule analysée en 2021	

Les stations

Concernant la physico-chimie, l'état de la qualité de l'eau est présenté aux stations de suivi suivantes:

- **Sèvre Nantaise à Clisson** (04140500) pour le bilan de la partie la plus en amont du territoire (Longeron-Clisson),
- **Sèvre Nantaise à Vertou** (04146000) pour le bilan de la partie la plus en aval du territoire (Clisson-Nantes).

Les résultats pour la Sèvre Nantaise à Clisson

Nitrates

Les deux objectifs du SAGE ont été respectés en 2015. La concentration maximale mesurée en 2015 était de 21,1 mg/L (décembre).

Phosphore

L'objectif du SAGE n'a pas été respecté en 2015. Un pic de concentration a été mesuré en août à 0,29 mg/L.

Pesticides

Ce paramètre n'a pas été suivi à Clisson en 2015.

Carbone Organique Dissous

L'objectif du SAGE n'a pas été respecté en 2015. Un pic de concentration a été mesuré en octobre à 9,1 mg/L.

Les résultats pour la Sèvre Nantaise à Vertou

Nitrates

Les deux objectifs du SAGE ont été respectés en 2015. La concentration maximale mesurée en 2015 était de 29 mg/L (janvier). Ce fut la seule mesure au-delà de l'objectif de 25 mg/L sur 24 prélèvements.

Phosphore

L'objectif du SAGE a été respecté en 2015. Sur 24 prélèvements seuls deux étaient au-delà de 0,2 mg/L avec notamment un pic de concentration en janvier à 0,58 mg/L.

Pesticides

Les deux objectifs du SAGE n'ont pas été respectés en 2015. Le cumul des substances actives a atteint régulièrement plus de 7 µg/L. L'AMPA est la molécule qui présente les concentrations les plus fortement mesurées. Parmi les molécules dépassant l'objectif de 0,1 µg/L on retrouve plusieurs herbicides (glyphosate, isoproturon et aminotriazole, dérivés de la simazine) et le métaldéhyde (anti-limace). Par ailleurs, les nonyphénols et les 4-noyphénolsramifiés qui sont des tensioactifs utilisés dans l'industrie mais aussi présent dans de nombreux produits du quotidien, font également l'objet de dépassement.

Carbone Organique Dissous

L'objectif du SAGE n'a pas été respecté en 2015. Un pic de concentration a été mesuré en janvier 11,6 mg/L.

b. Qualité biologique 2015

IBD (diatomées)

Pour rappel, les principales stations suivis sont sur la Sèvre celles de Rezé, Vertou, Clisson et le Longeron. Certains affluents sont aussi suivis : l'Ilette, Mozelle (sur une seule année) et Crême.

Sur la Sèvre, la qualité est médiocre sur l'ensemble des points, sur des périodes de mesures de 2002 à 2014, sauf à Clisson, où l'on constate une amélioration à partir de 2008, la qualité passant de médiocre à moyenne.

IBGN (macro-invertébrés)

Pour rappel, un point de mesure de la qualité IBGN est réalisé à Vertou dans le cadre du réseau de l'agence de l'eau sur la Sèvre. Par ailleurs, l'Ilette, le Chaintreau et la Crême sont suivis.

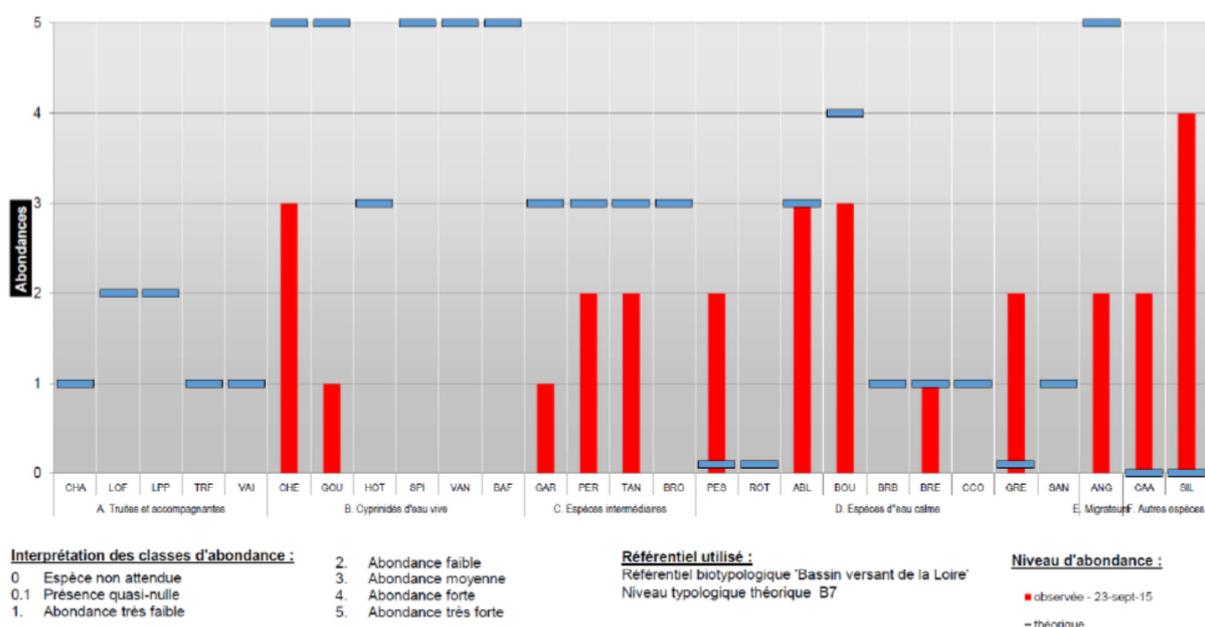
La qualité est qualifiée de mauvaise sur la Sèvre à Vertou. Les prélèvements sont peu nombreux sur l'Ilette et le Chaintreau, avec une qualité mauvaise. La Crême aval, suivie régulièrement, est de qualité bonne à très bonne concernant le paramètre IBG.

En 2015, un suivi a été réalisé à Clisson sur la Sèvre. La qualité biologique de la station est bonne à moyenne avec une habitabilité moyenne. Le taxon indicateur Hydroptilidae se retrouve dans le groupe 5. C'est un taxon relativement polluo-résistant vivant dans les macrophytes dans un courant lent (< 25cm/s) et dont la présence caractérise une qualité moyenne de l'eau.

IPR (poissons)

Pour rappel, la Sèvre nantaise à Clisson a fait l'objet d'une mesure en 2011, pour une qualité relevée mauvaise. La Mozelle est également de qualité mauvaise sur cette même année.

En 2015, quatre suivis ont été réalisés sur la Sèvre Nantaise sur son tiers aval, entre les communes de Clisson et de Gorges. Les stations ont été réparties de part et d'autre des chaussées suivantes : Nid d'Oie, Gerveaux, Liveau et Angreviers (de l'amont vers l'aval). La conclusion de ces suivis est la suivante : la qualité piscicole de la Sèvre entre Angreviers et Nid d'Oie apparaît médiocre avec des espèces patrimoniales qui se maintiennent difficilement, des peuplements déséquilibrés sur le plan trophique et des cortèges d'espèces mal représentés (espèces d'eau vives). Les résultats obtenus sur la rivière de contournement au Liveau à Gorges à l'occasion d'une autre étude menée en parallèle rappellent l'intérêt pour la faune piscicole de disposer de zones latérales (noues, bras) qui offrent une ressource trophique et des zones d'habitats favorables aux différentes espèces qu'elles soient rhéophiles ou phytophiles.



Abondances observées sur la station entre les chaussées de Gerveaux et de Nid d'oie comparée aux abondances attendues à ce niveau typologique d'après le référentiel biotypologique Loire (VIGNERON, 1999).

Au regard de ces éléments, dans un intérêt général du milieu, il apparaît urgent de trouver des solutions permettant d'améliorer la capacité d'accueil piscicole de la Sèvre.



Brochet capturé lors des pêches électriques.

2. Mise en œuvre des actions 2015-2016

a. Restauration et Entretien des berges et de la ripisylve

Sur la période 2015-2016, les travaux ont été centrés sur la mise en défend du cours d'eau de la Crûme. Ces aménagements ont été réalisés pour empêcher le piétinement des berges et la divagation des bétails dans le cours d'eau avec la pose de clôtures parfois accompagnée de l'aménagement d'abreuvoirs adaptés.



Pose de clôture afin de protéger la ripisylve et le cours d'eau



Aménagement d'une zone d'abreuvement

Un important chantier d'entretien et de restauration de la ripisylve a été mené sur la Sèvre entre Nid D'Oie et Angreviers. Ces travaux ont été financés dans le cadre du CRE.

b. Entretien – Gestion des plantes envahissantes

Trois types de travaux ont été réalisés :

- Gestion des embâcles sur la partie amont du territoire (Crôme) ;



Embâcle sur la Sèvre

- Entretien des plantations des années précédentes sur l'aval de la Sèvre et ses affluents ;
- Gestion des plantes envahissantes aquatiques et terrestres (Jussie sur cours d'eau et Renouée sur l'ensemble du territoire).



Présence de jussie sur l'aval de la sèvre



Secteur d'arrachage de Renouée

c. Restauration du lit mineur

Aucune action n'a été réalisée par les maîtres d'ouvrage dans le cadre du contrat en 2015 et en 2016.

d. Restauration de la continuité écologique

Aucune action n'a été réalisée par les maîtres d'ouvrage dans le cadre du contrat en 2015 et en 2016.

e. Restauration de zones humides

Aucune restauration n'a été réalisée par les maîtres d'ouvrage dans le cadre du contrat en 2015 et en 2016.

f. Invest. Agro-env. Collectifs (zones tampon)

Aucune zone tampon n'a été réalisée par les maîtres d'ouvrage dans le cadre du contrat en 2015 et en 2016.

g. Communication

Aucune action de communication n'a été réalisée par les maîtres d'ouvrage dans le cadre du contrat en 2015 et en 2016.

h. Etudes

Aucune étude n'a été réalisée par les maîtres d'ouvrage dans le cadre du contrat en 2015 et en 2016.

3. Bilan Financier 2015-2016

a. Rappel

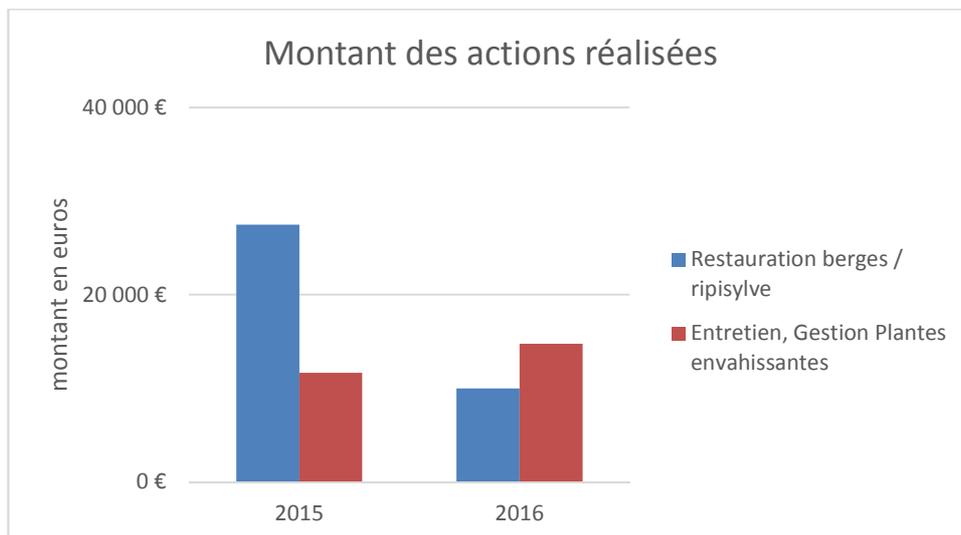
Le coût prévisionnel total du contrat s'élève à 928 000 euros, pour un coût total retenu éligible par l'Agence de l'Eau de 928 000 euros. Le montant d'aide prévisionnelle total de l'Agence de l'Eau s'élève à 526 475 €, soit 56.7 % du coût total. La Région Pays de la Loire apporte un soutien légèrement supérieur à 20% du coût total.

b. Bilan 2015-2016

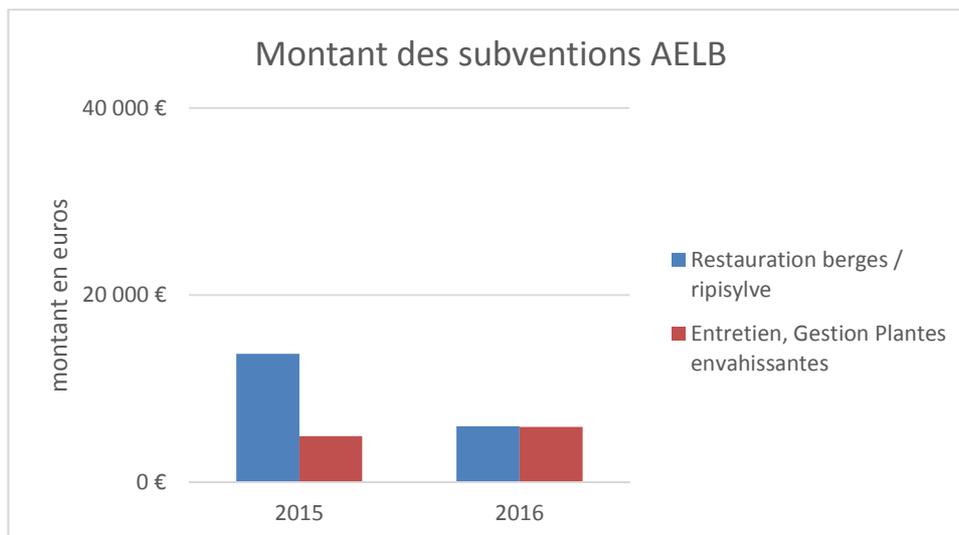
Le bilan financier des actions réalisées en 2015-2016 est présenté dans les graphiques ci-après. Le montant total des actions s'élève à environ 64 000 €. Sur ces deux années, les maîtres d'ouvrage ont été les suivants :

- le Syndicat Sèvre aval, Maine et affluents (SEVRAVAL),
- le Syndicat de la Sèvre aux Menhirs roulants et de ses affluents.

Le montant total des subventions attribuées par l'agence de l'eau s'élève à environ 30 600 € soit un taux moyen d'aide d'environ 47,8%.



Graphe présentant les volumes financiers cumulés des différents maîtres d'ouvrage en 2015 et 2016 par catégorie d'action



Graphique présentant les aides financières de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sur la période 2015 - 2016 par catégorie d'action

Au regard du programme 2015 – 2016 précisé dans le contrat territorial, il peut être fait l'analyse suivante :

- 40 % du volume financier prévu pour la ligne « Restauration berges / ripisylve » a été mobilisé, les travaux ayant été d'une ampleur moindre que prévue sur l'amont avec notamment aucun projet de plantation qui n'a émergé du terrain et, sur l'aval, une absence de projets relatifs à la mise en défend des cours d'eau ;
- 35 % du volume financier prévu pour la ligne « Entretien, Gestion Plantes envahissantes » a été mobilisé, les travaux d'entretien ayant mobilisé les enveloppes des Contrats Restauration – Entretien précédents, celles identifiées dans le cadre du CT seront mobilisées à partir de 2017 ;
- Aucune action de Communication n'a été réalisée ;
- Aucune étude n'a pu être lancée compte tenu du contexte difficile existant sur le territoire sur le thème de la continuité ;
- Les travaux correspondant à la ligne « Restauration de zones humides » ont été décalés en 2017.

Les autres actions inscrites au contrat territorial (travaux relatifs à la continuité, travaux de restauration du lit mineur et création de zones tampons) étaient programmées au mieux à partir de 2017.

Globalement, le taux de consommation de l'enveloppe prévisionnel 2015-2016 s'élève à 21% (tous maîtres d'ouvrage confondus). Pour rappel, Les autres actions menées sur les milieux aquatiques de ce territoire (ex : restauration de la ripisylve sur la Sèvre entre Nid D'Oie et Angreviers...) et financées dans le cadre de dispositifs antérieurs (CRE...) comme les actions transversales de mise en œuvre du SAGE engagées dans le cadre du contrat de partenariat EPTB – AELB ne sont pas présentées dans ce bilan.

4. Perspectives 2017

A la date d'écriture du présent bilan, toutes les structures signataires du contrat n'ont pas encore délibéré sur leurs orientations budgétaires 2017. Ce chapitre fait donc état, thème par thème, des actions envisagées en 2017 suite à des échanges informels avec les maîtres d'ouvrage et/ou techniciens de rivière.

Investissements agro-environnementaux collectifs

Pas de projets prévus en 2017.

Restauration de berges et de la ripisylve

Des travaux sont programmés sur la Crême (abreuvoirs et clôtures). Leur financement se fera sur le solde des enveloppes mobilisées les années précédentes.

Des travaux de plantation mobilisant des financements issus du précédent Contrat Restauration Entretien (CRE) pourraient être déclenchés en aval du territoire.

Entretien de la végétation – Gestion des plantes envahissantes

Les actions vont s'inscrire dans la continuité des années précédentes.

Les travaux d'entretien de la végétation feront, pour la première fois, l'objet d'une demande de financement dans le cadre du contrat territorial (jusqu'ici le CRE était mobilisé).

Continuité (travaux)

Pas de projets prévus en 2017.

Restauration du lit mineur

Les travaux pourraient être déclenchés sur la partie aval.

Restauration de zones humides

Deux projets pourraient démarrer en 2017.

Etudes

Une étude concernant deux ouvrages situés sur la Crême pourrait être lancée.

Le démarrage de l'étude pré-opérationnelle concernant les ouvrages des Ronces à Monnières et du Pé de Vignard au Pallet est à étudier.

Fait à Clisson, le 24 janvier 2017

Le Président du comité de pilotage

Joël BARAUD

ANNEXES CARTOGRAPHIQUES

